

Extrait du dépôt

Monsieur Roman Stoll

Cas A: Annexe 1

Depôt No : 123.456.78

Extrait au 31.12.2023

Exemple d'examen publié

Nombre/Nominal Monnaie	Dividende Coupon	Position Description / Identification	Evaluation à l'achat Cours d'achat Valeur d'achat	Evaluation actuelle Cours	Valeur	Distribution annuelle
Obligations						
250		0% ZKB 2020-2035 CH5698752	100.92	74	18'500	
250	2.38%	ABB Ltd.SF-Anl.2022 (30/30) CH1214797198	100	103.55	25'888	595
500	2%	Raiffeisen Coopérative Suisse CH0566511496	100	91.55	45'774	1'000
Produits structurés						
500	6%	Convertible sur Nestlé, Novartis, Roche CH1286958488	100	98	49'000	3'000
500	4%	Convertible SMI, Euro Stoxx 50, S&P 500	100	99	49'500	2'000
Fonds en actions						
80 CHF		Parts -B- Raiffeisen Futura - Swiss Stock B CH1109038591 / 110'903'859	CHF 163.5000 13'080	CHF 388.50	31'080	
Fonds en métaux précieux						
60 CHF		Parts ZKB GOLD ETF B CHF CH013910159 / 13910159	CHF 550.0000 110'000	CHF 504.30	30'258	
Total de la fortune sous dépôt					250'000	6'595

Estimation du coût du projet de construction de la maison / couple Stoll

Postes	CHF
Honoraires d'architecte	40'000
Génie civil	33'000
Démolition, élimination des déchets	8'000
Charpente	25'000
Toiture	25'000
Menuiserie (cuisine, sols)	65'000
Plâtrerie	20'000
Peinture	22'000
Sanitaire	27'000
Electricité	25'000
Nouvelle pompe à chaleur air/eau	25'000
Carrelage	25'000
Jardin et aménagements extérieurs	30'000
Coûts totaux de transformation	370'000

Autres postes	CHF
Frais de mutation (pour moitié)	8'600
Permis de construire	3'000
Assurances construction	2'500
Nettoyage de chantier	3'000
Total	17'100

Certificat de caisse de pension au 01.01.2024**CAS A: Annexe 3****Personne assurée**

Nom / Prénom	Stoll Roman
Âge / Date de naissance	48 / 05.12.1975
Date de la retraite ordinaire	01.01.2041
Plan	Standard
Salaire annuel en CHF	140'000
Salaire assuré 1 (épargne)	114'275
Salaire assuré 2 (risques)	140'000

Prestations assurées

Projection vieillesse	Capital	Rente annuelle
à l'âge de 65	840'505	52'111
à l'âge de 64	803'785	48'227
à l'âge de 63	766'234	44'442
à l'âge de 62	726'420	40'680

Prestations de risques	Rente annuelle
Rente d'invalidité après un délai d'attente de 720 jours	56'000
Rente annuelle de conjoint / partenaire	33'600
Rente d'enfant d'invalidé ou d'orphelin (par enfant)	11'200
Capital décès unique en plus des rentes	140'000

Libération du service des primes après un délai d'attente de 6 mois; libération selon le plan.

Taux d'intérêt actuel 1,5% p.a.

Cotisations annuelles en CHF

Type de cotisation	Total	Employeur	Employé
Epargne	25'712.00	14'399.00	11'313.00
Prestations de risques	2'870.00	1610.00	1260.00
Frais de gestion	420.00	238.00	182.00
Cotisations annuelles totales	29'002.00	16'247.00	12'755.00

Autres informations en CHF

Avoir de libre passage au 31.12.2023	246'954
dont part LPP au 31.12.2023	105'590
Montant de rachat possible	

Annexe au règlement de prévoyance : montant des cotisations et des bonifications d'épargne

Le montant des cotisations est défini en % du salaire annuel assuré. Elles dépendent du plan d'épargne pour lequel la personne assurée opte.

Il existe 2 plans d'épargne à choix :

Standard

Cotisations employés Standard				
Âge	Risque	Gestion	Epargne	Total
18-24	0.90%	0.13%		1.03%
25-34	0.90%	0.13%	8.14%	9.17%
35-44	0.90%	0.13%	9.02%	10.05%
45-54	0.90%	0.13%	9.90%	10.93%
55-65	0.90%	0.13%	10.34%	11.37%
66-70	0.00%	0.13%	7.92%	8.05%

Cotisations employeur Standard				
Âge	Risque	Gestion	Epargne	Total
18-24	1.15%	0.17%		1.32%
25-34	1.15%	0.17%	10.36%	11.68%
35-44	1.15%	0.17%	11.48%	12.80%
45-54	1.15%	0.17%	12.60%	13.92%
55-65	1.15%	0.17%	13.16%	14.48%
66-70	0.00%	0.17%	10.08%	10.25%

Âge	Cotisations épargne Standard
18-24	0.00%
25-34	18.50%
35-44	20.50%
45-54	22.50%
55-65	23.50%
66-70	18.00%

Plus

	Cotisations employés Plus			
Âge	Risque	Gestion	Epargne	Total
18-21	0.90%	0.13%		1.03%
22-24	0.90%	0.13%	9.24%	10.27%
25-34	0.90%	0.13%	10.36%	11.39%
35-44	0.90%	0.13%	11.48%	12.51%
45-54	0.90%	0.13%	12.60%	13.63%
55-65	0.90%	0.13%	13.16%	14.19%
66-70	0.00%	0.13%	10.08%	10.21%

	Cotisations employeur Plus			
Âge	Risque	Gestion	Epargne	Total
18-21	1.15%	0.17%		1.32%
22-24	1.15%	0.17%	9.24%	10.56%
25-34	1.15%	0.17%	10.36%	11.68%
35-44	1.15%	0.17%	11.48%	12.80%
45-54	1.15%	0.17%	12.60%	13.92%
55-65	1.15%	0.17%	13.16%	14.48%
66-70	0.00%	0.17%	10.08%	10.25%

Âge	Cotisations épargne Plus
18-21	0.00%
22-24	18.48%
25-34	20.72%
35-44	22.96%
45-54	25.20%
55-65	26.32%
66-70	20.16%

Certificat de caisse de pension au 01.01.2024**CAS A: Annexe 5****Personne assurée**

Nom / Prénom	Stoll Sabine
Âge / Date de naissance	43 / 20.12.1980
Date de la retraite ordinaire	01.01.2045
Salaire annuel en CHF	54'000
Salaire assuré	54'000

Prestations assurées

Projection vieillesse	Capital	Rente annuelle
à l'âge de 65	335'715	21'485
à l'âge de 64	320'186	19'851
à l'âge de 63	305'443	18'326
à l'âge de 62	290'964	16'876

Prestations de risques

	Rente annuelle
Rente d'invalidité après un délai d'attente de 720 jours	21'600
Rente annuelle de conjoint / partenaire	12'960
Rente d'enfant d'invalidé ou d'orphelin (par enfant)	4'320

Libération du service des primes après un délai d'attente de 6 mois; libération selon le plan.

Taux d'intérêt actuel 3% p.a.

Cotisations annuelles en CHF

Type de cotisation	Total	Employeur	Employé
Epargne	6'480.00	3'240.00	3'240.00
Prestations de risques	950.00	475.00	475.00
Frais de gestion	220.20	110.10	110.10
Cotisations annuelles totales	7'650.20	3'825.10	3'825.10

Autres informations en CHF

Avoir de libre passage au 31.12.2023	137'580
dont part LPP au 31.12.2023	75'000
Montant de rachat possible	95'000

Assurance vie mixte, prévoyance liée (pilier 3a)
Numéro de police 1/3.64700.8900-1

Valable dès le 01.12.2016

Preneur d'assurance	Monsieur Roman Stoll
Personne assurée	Monsieur Roman Stoll, né le 05.12.1975
Début de l'assurance	01.12.2016
Fin du contrat / durée	01.12.2040 / 24 ans

Aperçu des primes et prestations**En cas de vie**

Capital		
Versement à l'échéance au 01.12.2040	CHF	70'000

En cas de décès

Capital		
Avant le 01.12.2040	CHF	70'000

Libération du paiement des primes

En cas d'incapacité gain par maladie ou accident :
Libération du paiement des primes, délai d'attente 30 jours

Prime

Prime annuelle	CHF	3'000
Prime payable annuellement, échéance au 01.12.		

Valeur de rachat

Au 31.12.2023	CHF	19'500
---------------	-----	--------

Participation aux excédents et clause bénéficiaire**Participation aux excédents**

Les excédents sont accumulés avec intérêts et versés en cas de décès ou à l'échéance.
Le montant des futurs excédents ne peut pas être garanti.

Clause bénéficiaire

En cas de décès du preneur d'assurance, tous les droits et obligations découlant du contrat d'assurance passent au conjoint ou au partenaire enregistré, à défaut aux enfants, à défaut aux héritiers.

Assurance vie, prévoyance libre (pilier 3b)
Numéro de police 10/3.5800.400-2

Valable dès le 01.12.2016

Preneur d'assurance	Madame Sabine Stoll
Personne assurée	Madame Sabine Stoll, née le 20.12.1980
Début de l'assurance	01.12.2016
Fin du contrat / durée	01.12.2044 / 28 ans

Aperçu des primes et prestations**En cas de vie**

Capital		
Versement à l'échéance au 01.12.2044	CHF	55'000

En cas de décès

Capital		
Avant le 01.12.2044	CHF	55'000

Rente d'incapacité de gain

En cas d'incapacité gain par maladie ou accident :		
Rente d'incapacité de gain (annuel)	CHF	18'000
Délai d'attente 24 mois		

Libération du paiement des primes

En cas d'incapacité gain par maladie ou accident :
Libération du paiement des primes, délai d'attente 30 jours

Prime

Prime annuelle	CHF	2'500
Prime payable annuellement, échéance au 01.12.,		

Valeur de rachat

Au 31.12.2023	CHF	14'300
---------------	-----	--------

Participation aux excédents et clause bénéficiaire**Participation aux excédents**

Les excédents générés viennent en déduction de la prime annuelle et peuvent engendrer une réduction de prime correspondante.

Clause bénéficiaire

En cas de décès de la preneuse d'assurance, tous les droits et obligations découlant du contrat d'assurance reviennent à ses enfants Lina et Gabriel, à raison de 50% chacun, conformément à la clause bénéficiaire.